

## Déclaration de Saint-Malo

adoptée par le

**Réseau des Gouvernements Régionaux pour le Développement Durable (nrg4SD)  
à l'occasion du Sommet de Saint-Malo, Bretagne, le 28 Octobre 2008**

**Nous, représentants des gouvernements régionaux et associations des gouvernements régionaux** de toutes les parties du monde, réunis en assemblée générale au sommet du Réseau des Gouvernements Régionaux pour le Développement Durable (nrg4SD) à Saint-Malo, le 28 octobre 2008;

- Réaffirmons les principes, objectifs et engagements établis dans la **Déclaration de Gauteng**, document fondateur du Réseau nrg4SD ;

- Rappelons que le **Réseau nrg4SD s'engage pleinement** à réagir de façon adéquate face au changement climatique et à se préparer pour la phase postérieure à Kyoto, dans le cadre des Nations Unies ;

- Reconnaissons avec inquiétude que la **preuve scientifique** de l'existence du réchauffement climatique, présentée dans le Quatrième Rapport d'Évaluation : Changement climatique 2007 (AR4) du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), a dissipé tous les doutes possibles **sur le réchauffement climatique provoqué par l'être humain** ;

- Rappelons que la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique a averti qu'une **réponse globale urgente face au changement climatique** s'impose pour matérialiser les principaux objectifs de la Convention ;

- Réitérons que le domaine d'action régional est propice et nécessaire au développement et à l'application de stratégies et de politiques de développement durable, et concrètement, de mesures et de politiques d'adaptation pour aborder le changement climatique ;

- Signalons que les **gouvernements régionaux**, sphères gouvernementales que nous représentons, possèdent de **multiples compétences** en matière d'énergie, transport, industrie, agriculture, utilisation du sol et gestion des ressources, qui sont à l'origine d'une grande partie des émissions de gaz à effets de serre;

- Signalons également que les gouvernements régionaux sont dotés **de compétences et de capacités d'action** pour travailler avec d'autres acteurs locaux, étatiques et internationaux, mouvements sociaux, ONG et secteur privé, et sont particulièrement bien placés pour comprendre, incorporer et prendre en compte les caractéristiques spécifiques, points faibles et identités de leurs propres régions ;

- Réaffirmons que l'**intégration des politiques de lutte contre le changement climatique dans des politiques et stratégies régionales de développement durable élargies** facilite leur application et en augmente l'efficacité;

- Rappelons qu'il existe de profondes différences entre les régions, que certains systèmes, secteurs et régions pourront se voir particulièrement affectés par le changement climatique, et que la capacité d'adaptation, inégalement répartie entre les différents secteurs et régions, est intimement liée au développement socioéconomique;

Nous exprimons notre grande préoccupation de constater, ainsi que l'indique le Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008 (HDR 2007-2008) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), que des **inégalités dans la capacité à faire face aux conséquences du changement climatique sont en train de se manifester, aggravant encore plus les inégalités entre pays et régions;**

Nous sommes enfin convaincus que, pour répondre aux enjeux actuels et à venir, le changement climatique et ses effets négatifs doivent être abordés conformément aux exigences de développement durable et en comptant sur la participation active des gouvernements régionaux.

En conséquence, le réseau nrg4SD et ses membres:

- (1) S'engagent à suivre les directives et les engagements du *Policy Paper du nrg4SD sur le changement climatique (adopté par l'Assemblée Générale de nrg4SD le 28 Octobre 2008)*, conformément aux dispositions et aux principes de la Convention de l'ONU sur le changement climatique et en se basant sur les conclusions du Rapport AR4 du GIEC.
- (2) **S'engagent à participer activement et à prendre des mesures dans le futur régime international de lutte contre le changement climatique mentionné dans la Feuille de route de Bali, en prévision de la phase postérieure au protocole de Kyoto**, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées et capacités correspondantes, en tenant compte des nécessités et des conditions socioéconomiques des régions et des pays en voie de développement.
- (3) Demande l'adoption d'une approche qui combinerait la stricte collaboration interrégionale et les mesures d'adaptation à des mesures d'atténuation consolidées, tout en améliorant les mesures de collaboration technologique et l'apport de ressources économiques destinées à appliquer ces mesures d'adaptation et d'atténuation.
- (4) Entendent concentrer leurs efforts sur les **mesures** régionales viables d'**adaptation** au changement climatique et leur intégration dans des politiques régionales de développement durable plus générales, et dans des approches et des mesures sectorielles.
- (5) S'engagent, sur la base des dispositions relatives à l'**adaptation** telles que présentées dans le Policy paper du nrg4SD sur le changement climatique, à:
  1. Présenter des Plans sur le changement climatique et des Plans et des Stratégies d'adaptation régionaux et coordonnés, avec une base commune et conformes au principe de responsabilités communes mais différenciées ;
  2. Collaborer et encourager l'application de mesures d'adaptation, en intégrant des politiques climatiques dans des politiques de développement plus larges et en incluant l'offre de soutien économique et technologique aux régions et pays en voie de développement ;
  3. Recueillir et partager de façon systématique l'information sur les politiques régionales de changement climatique, les meilleures pratiques et les réponses face au changement climatique, ainsi que l'information relative aux principales incertitudes exprimées dans le rapport AR4 ;

4. Appuyer la traduction en anglais des plans et des stratégies régionales intégrés dans les politiques sur le changement climatique;
5. Placer l'adaptation au changement climatique au centre des projets et des collaborations du nrg4SD et des accords d'association bilatéraux et multilatéraux signés entre les membres du nrg4SD dans le cadre du nrg4SD ;
6. Tenir compte- en les différenciant- des mesures d'adaptation prioritaires et des engagements concrets des gouvernements régionaux des régions et des pays développés et en voie de développement, et des nécessités de développement urgentes et immédiates des régions et des pays en voie de développement ;
7. Quantifier et augmenter progressivement l'aide pour l'adaptation au changement climatique, aussi bien au niveau interne qu'international.

(6) Sur la base des dispositions relatives à l'adaptation telles que présentées dans le Policy Paper du nrg4SD sur le changement climatique, les régions membres devront :

1. Informer sur leurs matrices énergétiques et la quantité de sources d'énergie primaires renouvelables qu'elles utilisent, conformément aux directives de l'Agence Internationale de l'Énergie ;
2. Établir des objectifs individuels indicatifs pour augmenter notablement l'utilisation d'énergies renouvelables et faire en sorte que les lois et les dispositifs régionaux internes considèrent ces objectifs comme obligatoires ;
3. Promouvoir la création d'inventaires locaux de GES dans le cadre du nrg4SD, en utilisant la méthodologie proposée dans les directives du GIEC de 2006;
4. Entreprendre un processus destiné à obtenir un résultat pacté vis-à-vis de la réduction régionale des émissions pour que les émissions répertoriées dans l'inventaire de GES commun du 2006 se réduisent de façon systématique, conformément aux mesures et aux objectifs de limitation et de réduction établis pour les pays signataires correspondants dans le futur régime international post 2012 sur le changement climatique, qui sera approuvé en décembre 2009, à l'exception des régions ayant établi des objectifs régionaux obligatoires par le biais d'un accord national de répartition des charges.

(7) Conformément aux engagements établis dans le Policy Paper du nrg4SD sur le changement climatique, le Réseau nrg4SD et ses membres devront lancer – conformément à la Feuille de route de Bali - un processus permettant de traiter des thématiques transversales dont une **vision partagée** pour la prise de mesures conjointes à long terme comprenant un **objectif de réduction à long terme des émissions**. Ce processus devra permettre de respecter l'objectif principal de la Convention, ainsi que de renforcer les mesures d'atténuation et d'adaptation, les mesures de développement et de transfert de technologie et les mesures destinées à fournir des ressources financières nécessaires aux investissements.

nrg4SD encourage ses régions membres et les autres régions à participer au programme actuellement mis en place par le PNUD dans le but de développer un nouveau mécanisme financier pour aider les régions, en particulier celles en voie de développement, à faire face aux conséquences du changement climatique.

(8) Le nrg4SD **invite les pays signataires de la Feuille de route de Bali à entreprendre des négociations fructueuses** afin que soit approuvé un régime multilatéral solide sur le changement climatique pour la période postérieure à 2012, lors des COP15 et COP/MOP5 qui se tiendront en décembre 2009.

Le Réseau nrg4SD lance un appel aux dirigeants des parties signataires, aux autres leaders mondiaux et aux Nations Unies pour qu'ils **reconnaissent et appuient la fonction nécessaire, essentielle et complémentaire que doivent remplir les gouvernements régionaux** pour la

promotion du développement durable et pour apporter une réponse efficace face au changement climatique.

A cette fin, le Réseau nrg4SD lance un appel pour que, dans le texte de l'accord de Copenhague, et en vertu des principes de responsabilités et capacités communes mais différenciés, le rôle clé que les régions mènent en matière de politique d'adaptation et d'atténuation soit explicitement reconnu

Nous tous ici réunis remercions les participants au Sommet Mondial des Gouvernements Régionaux "Changement climatique: Les régions en action", célébré à Saint-Malo pour leur collaboration et saluons la Bretagne, région hôte du Sommet, pour son hospitalité.

*Saint-Malo, le 28 Octobre 2008*

Gouvernements régionaux participants au Sommet

1. Aragon
2. Bretagne
3. Canaries
4. Cantabrie
5. Cap-Occidental
6. Catalogne
7. Flandre
8. Galicia
9. Intendance de Canelones
10. Kaunas
11. Mbale
12. Nord Sumatra
13. Pays Basque
14. Pays de Galles
15. Prodipan (District de Khulna)
16. Réunion
17. Santa Fe
18. Sao Paulo
19. Sofala
20. Toscane
21. Wallonie

Associations de gouvernements régionaux participants au Sommet

1. Associação Brasileira de Entidades Estaduais de Meio Ambiente, ABEMA
2. Asociación Nacional de Autoridades Ambientales Estatales, ANAAE
3. Conference of Peripheral Maritime Regions of Europe, CPMR
4. Congreso de Intendentes de Uruguay
5. Northern Forum
6. Organisation Latino-américaine de Gouvernements Intermédiaires, OLAGI